

## **Compte-rendu de la commission mixte du CE FTV Nord-Est** **(Emploi-Formation / Economie et Structure)** **Du 20 mars 2017 à REIMS**

Présents : Annabelle Igier (*Reims*), Véronique Marchand (*Lille*), Cécile Poure (*Strasbourg*), Yvonne Roehrig (*Strasbourg*), Angélique Sergent (*Nancy*), Olivier Bouillon (*Nancy*), Olivier Bounaud (*Amiens*), Jean-Renaud Gacon (*Dijon*), Carole Herbin (*Reims*), Bruno Demange (*Nancy*)

Pour la Direction : Olivier Godard (*DRH France 3*), Fabien Amet (*adjoint DRH F3*), Catherine Bayol (*DRH Grand-Est*), Nadine Mougel (*directrice Finances et Gestion Nord-Est*), Cécile Bey (*directrice Etudes/Paye Nord-Est*)

Ordre du jour : Bilan de l'emploi de France 3 Nord-Est au 31 décembre 2016, et examen des fonctionnogrammes au 1<sup>er</sup> mars 2017

En préambule, la direction a évoqué la configuration particulière de cette réunion, du fait de la situation particulière (avec le réseau, et ses directions régionales, et d'un autre côté les instances, restées en « pôles »).

### **BILAN DE L'EMPLOI AU 31 DECEMBRE 2016**

**Un chiffre principal : au cours de l'année 2016, le Nord-Est a perdu 20,7 ETP.**

La fin du PDV impacte cette perte à hauteur de 6,2 ETP. Pour le reste, il s'agit essentiellement de la conséquence de postes vacants, qui n'ont pas tous fait l'objet de remplacements par des salariés détachés ou des non permanents, avant l'arrivée des successeurs. C'est notamment le cas de postes d'encadrants, comme à Amiens ou Nancy.

Et même dans l'hypothèse où les remplacements par des non permanents sont effectués, on constatera un effet limité sur les ETP, en raison du fait qu'un CDD équivaut en moyenne à « 0,7 temps plein ».

**Une question** est posée par la commission sur **l'évolution en 2016 du recours aux non permanents** : la direction nous répond que « *celui-ci est stable depuis 3 ans, autour de 9,8% de la masse salariale, et que l'on retrouve une proportion comparable sur les 4 ex pôles* ». Ce pourcentage est à mettre en perspective avec la moyenne de l'entreprise (entre 11 et 12%), ou des services très « consommateurs » (comme la Filière, qui dépasse les 35%).

A savoir aussi : les arrêts maladie ont été en diminution en 2016.

**Autre question** : les antennes « plus faiblement dotées en effectifs » (telles que la Picardie ou la Champagne-Ardenne) ont-elles davantage recours aux non permanents ? La direction acquiesce, en précisant qu'en fait, elle « *regarde le volume de permanents comparé au volume d'activité prévue* ».

La commission a demandé quel est le taux de remplacement : la direction a répondu « *en moyenne 30% sur les arrêts maladie* », avant d'ajouter « *qu'on est clairement dans la notion de « besoin » : s'il y a besoin de 5 monteurs, il y en aura 5* ».

La direction complète en ajoutant « *que nous avons connu une période durant laquelle le remplacement était systématique, mais depuis, un effort a été engagé par le réseau, pour optimiser notre gestion de l'emploi (notamment un lien plus fort avec l'activité, et une meilleure planification des congés)* ».

La commission demande ensuite si les « **analyses de potentiels** » seront à nouveau présentées aux élus, comme par le passé : « *il faudra que nous nous adaptions à la nouvelle donne* » nous-a-t-on répondu.

Concernant le **turn-over**, la commission note que, d'après le bilan de l'emploi, le Nord-Est a compté 6 arrivées (toutes des transferts de CDD en CDI) et 7 départs :

- Un licenciement (pour inaptitude)
- Deux départs à la retraite
- Et quatre ruptures conventionnelles

Au sujet de ces dernières, les élus déplorent que, dans au moins 2 des 4 situations, celles-ci fassent suite à des souhaits de reconversion qui n'ont pas abouti.

La commission est revenue ensuite sur les conséquences de la **réduction d'effectifs aux services RH et Finances**, suite au PDV. La direction nous précise que « *la charge de travail est répartie sur les personnes qui restent, mais qu'une amélioration de l'organisation a été entreprise...par exemple avec l'optimisation du travail de la paie* ».

En conclusion de ce bilan de l'emploi, la commission a demandé quelle est la position de l'entreprise **concernant les alternants**. En avons-nous repris en septembre 2016 ?

Réponse positive : « *sur la tendance des années précédentes* » !

## ANALYSE DES FONCTIONOGRAMMES AU 1<sup>er</sup> MARS 2017

La commission constate que nouvelle organisation du réseau France 3 a entraîné des modifications importantes dans la répartition des effectifs entre les différentes entités. Sur chacune des antennes, les effectifs baissent, sachant que certains postes ont été supprimés, et d'autres sont rattachés aux nouvelles directions régionales.

**Au global, nous constatons :**

- que les antennes perdent un total **de 42 postes**
- que l'ancienne direction du pôle comptait pour sa part **38 postes** (hors RH et finances) qui disparaissent également.

**Soit un total de 80 postes.**

Et nous constatons par ailleurs que la création des nouvelles DR a suscité **la création de 81 postes** (toujours hors RH et finances).

Au final, le passage à la nouvelle organisation fait qu'il existe un poste de plus par rapport à l'ancien dispositif : 81 créés pour 80 supprimés.

Quant aux services RH et finances, les effectifs ne sont pas modifiés. Seule leur organisation, et les fonctions de certains, changent.

La commission a d'abord le détail au sein des 7 antennes du Nord-Est...

### **1/ ANTENNE NORD PAS DE CALAIS**

Globalement, l'antenne compte 140 postes au 1er mars 2017, contre 152 au 1er juillet 2016.

Les 12 postes qui « disparaissent » :

- 1 DRA
- le transfert à la DR « Hauts de France » d'1 administrative
- le transfert à la DR « Hauts de France » de 3 postes au service communication
- le transfert à la DR « Hauts de France » de 6 postes au service « TVR »
- le transfert à la DR « Hauts de France » d'1 éditeur web

[En annexe de la réunion, voici le détail des évolutions depuis la tenue de la dernière commission emploi formation à ce sujet...](#)

*Antoine Armand devient rédacteur en chef et arrive d'Amiens pour remplacer Malik Belleli (parti à Franceinfo).*

*À l'encadrement technique, Séverine Meignan arrive de Reims, pour remplacer Laurent Vindevoghel (parti à la Filière, à Lambersart).*

*Au service "plateau", on compte toujours 5 postes, mais l'un est vacant suite au départ de Thierry Herrera.*

*Parmi les OPV, on compte toujours 6 postes, mais l'un est vacant depuis le départ de Claude Neumuller.*

*Parmi les OPS, on compte toujours 9 postes, mais on note le départ de Jean-Paul Papciak, l'arrivée d'Emilien Varenterguem + 1 poste vacant.*

*Chez les vidéos, si compte toujours 8 postes au total, l'un d'eux, qui était vacant, va passer en COCA.*

*Enfin, à la rédaction, on note la mobilité d'Ali Benbournane sur le poste de rédacteur au BIP de Valenciennes (en remplacement de Claire Chevallier, en mobilité à Lille).*

**En commission**, question est posée sur le fait que le nom de Patrick Rose apparaît encore au service « plateau », alors que celui de Maryvonne de Riddler n'apparaît plus au « maquillage ». La direction précise « *qu'il est possible que le salarié soit encore en congés, et pas officiellement en retraite...et que la décision quant à la suite n'est pas prise ; y aura-t-il mise en consultation ? La direction réfléchira à l'opportunité...et si oui, à quel moment celle-ci sera mise en œuvre* ».

**Autre question** : quid des remplacements de salariés lorsque ceux-ci exercent des **missions d'encadrement ponctuelles** ?

La direction répond que ceux-ci sont possibles « *autant que de besoin* ».

Les élus soulèvent le niveau d'appréciation variable de cette formule.

La direction complète en précisant « *qu'il n'a jamais été dit qu'il fallait être à 0 remplacement, ni qu'il fallait faire du remplacement systématique* ».

Les élus ajoutent alors que « *s'il n'y a pas remplacements, ce sont les autres collègues qui trinquent* »...

La direction précise alors que « *personne n'a intérêt à ce que nous n'ayons pas les ressources ad hoc pour remplir nos missions* ».

**Dernier volet** concernant cet examen du Nord Pas-de-Calais : celui au sujet des « **responsables d'édition** » (mais l'analyse vaut aussi pour d'autres antennes)...

Au niveau de l'accord collectif, ceux-ci sont classés en filière « édition », mais au regard de leurs responsabilités, ils sont plutôt en filière « encadrement ».

La direction appelle à ce qu'un distinguo soit fait entre l'accord (qui n'évoque qu'un côté « rémunération » et « classification ») et l'aspect fonctionnel (avec le fait que ces personnels perçoivent des primes d'objectifs).

Par ailleurs, il existe un distinguo dans les fonctions d'une antenne à l'autre. Du coup, il existe un souhait de redéfinir les choses, avec la mise en place d'un groupe de travail à ce sujet (piloté par Laurence Bobillier et Laurent Lemaire). Peut-être y a-t-il des « zones de recouvrements » avec les chefs d'édition et les scriptes, nécessitant d'engager d'éventuelles reconversions.

## **2/ ANTENNE DE PICARDIE**

Globalement, l'antenne compte 98 postes au 1er mars 2017, contre 102 au 1er juillet 2016.

Les 4 postes qui « disparaissent » :

- 1 DRA

- le transfert à la DR « Hauts de France » d'1 poste à la communication (vacant, depuis le départ à la retraite de Danièle Deroubaix)
  - le transfert à la DR « Hauts de France » d'1 d'éditeur web
  - la disparition de 2 postes à la rédaction (avec 38 journalistes contre 40)
- Sachant que l'antenne compte par ailleurs un poste d'adjoint supplémentaire.

[En annexe de la réunion, voici le détail des évolutions depuis la tenue de la dernière commission emploi formation à ce sujet...](#)

*Tout d'abord, au niveau de la fonction de rédacteur en chef, Antoine Armand (parti à Lille) est remplacé par John Reichenbach (venu de Strasbourg).*

*On compte par ailleurs un adjoint en plus : Dominique Malige (venu de Rouen).*

*À l'encadrement technique, on note la promotion de Cédric Berger (qui était chef OPS) pour remplacer Thierry Papin (devenu chef de centre adjoint). Et on note le recrutement de David Aucouturier (ancien alternant à Reims) pour l'informatique.*

*Chez les scriptes, on compte toujours 5 postes, dont un est toujours vacant.*

*Chez les électros, on note le recrutement de Sébastien Ramassot.*

*Chez les vidéos, on compte toujours 8 postes, dont l'un est vacant (depuis le départ de Philippe Degalle à Franceinfo).*

*Au montage, on constate 3 départs :*

- Fabienne Labigne (partie à Franceinfo)
- Jérôme Houbron (parti en rupture conventionnelle)
- Patricia Mock (en retraite)

*Sachant que les 10 postes sont conservés, on note l'arrivée de :*

- Pierre-Olivier Pappini (venu de Guyane)
- Stéphane Picard (recruté)

*+ un « poste vacant ».*

*Chez les OPS, on compte toujours 9 postes, dont 2 vacants (dont celui libéré par Cédric Berger depuis sa nomination à l'encadrement technique). Sachant que 2 sont en « longue maladie », seuls 5 sont opérationnels.*

*À la documentation, il y a toujours 3 postes, avec le départ de Marie-Laure Piron pour Thalassa (et son remplacement avec le recrutement de Clémence Tevenart).*

*Enfin, à la rédaction, on compte désormais 38 postes (contre 40 au 1er juillet 2016). On note 4 départs sur cette période :*

- Yannick le Gall (pour Île de France)
- Julie Poirier (pour Franceinfo)
- Gilles Bezon (pour Ile de France)
- et Christian Mirabaud (pour Île de France également).

*On note aussi 3 arrivées :*

- Mickaël Guiho
- Christelle Sivatte (permutation avec Mathieu Chouvelon, parti à Albi)
- et Elise Ramirez (venue de Guyane)

*Et 2 postes affichés vacants : un lié à la reconversion en cours d'un vidéo devenant JRI.*

**En commission**, les élus sont revenus sur le pourquoi du « 38 journalistes contre 40 il y a 8 mois ».

Pour l'un d'eux, c'est le souhait de redéployer un poste pour renforcer l'encadrement, suite à l'identification d'un besoin. Pour l'autre, cela fait suite à un renfort temporaire au moment de la mobilité sur un poste de Beauvais (un journaliste pas encore parti alors que son successeur était déjà arrivé).

La direction en profite pour soulever « *les efforts entrepris pour tenter de régler les situations difficiles, à chaque fois que c'est possible* ».

### **3/ ANTENNE DE BOURGOGNE**

Globalement, l'antenne compte 107 postes au 1er mars 2017, contre 117 au 1er juillet 2016.

Les 10 postes qui « disparaissent » :

- 1 DRA
- la disparition du poste vacant aux moyens généraux (préalablement occupé par Daniel Bacquet, et parti en dehors du PDV)
- la disparition du poste de maquilleuse (préalablement occupé par Marie-Thérèse Schneider, partie à Franceinfo)
- le transfert à la DR « BFC » des 3 postes de communication
- le transfert à la DR « BFC » du poste d'éditeur web
- et le transfert à la DR « BFC » des 3 postes « TVR ».

[En annexe de la réunion, voici le détail des évolutions depuis la tenue de la dernière commission emploi formation à ce sujet...](#)

*On note la vacance d'un poste de rédacteur en chef adjoint, depuis la nomination de Pascale Pfister comme déléguée numérique.*

*On note 6 départs à la rédaction :*

- *Pauline Ringenbach (pour Franceinfo)*
- *Stéphane Robert (pour Nancy)*
- *Lise Riger*
- *Muriel Rousselin (pour Franceinfo)*
- *Jean-Louis Saintain (pour Pontarlier)*
- *et C Claveaux (remplacée par Anthony Borlot)*

*Outre Anthony Borlot, on constate 2 autres arrivées :*

- *Rémi Chidaine*
- *et Baziz Djaouti (de Reims)*

*On compte par ailleurs 3 postes en COCA.*

*Au niveau de l'encadrement technique, Francis Blaineau (de Strasbourg) remplace Ludovic Colognon.*

*Chez les vidéos, Jean-Renaud Gacon a achevé sa reconversion. Son ancien poste d'électro est en « poste vacant ».*

*Chez les OPV, on note le départ de Thierry de Cassan (rupture conventionnelle). Son poste est désormais en "poste vacant".*

*Chez les scriptes et chez les monteurs, on constate respectivement l'arrivée de Sandrine Castres et d'Éric Vial (venu de Lyon) sur les postes qui étaient en COCA.*

**En commission**, les élus sont revenus sur le poste d'électro libéré suite à la reconversion. Pour la direction, avec le fait qu'il reste 3 électros à Dijon, « ce n'est effectivement pas sur ce poste que tomberont les renouvellements les plus prioritaires ».

Les élus reviennent également sur la question du maquillage, déjà évoqué lors du précédent CE, et réitèrent les mêmes arguments.

Demande est effectuée pour qu'un point précis sur les coûts du maquillage puisse être réalisé lors de la prochaine commission « économie et structure », consacrée aux budgets, le 10 avril à Reims.

#### **4/ ANTENNE DE FRANCHE COMTÉ**

Globalement, l'antenne compte 95 postes au 1er mars 2017, contre 100 au 1er juillet 2016.

Les 5 postes qui « disparaissent » :

- 1 DRA
- le transfert à la DR « BFC » du poste d'éditeur web
- le transfert à la DR « BFC » du poste de communication
- et le transfert à la DR « BFC » des 2 postes « TVR »

[En annexe de la réunion, voici le détail des évolutions depuis la tenue de la dernière commission emploi formation à ce sujet...](#)

*On note la mise en « comité mobilité » d'un poste de rédacteur en chef adjoint (suite au départ de Coralie Roland dans l'Ouest de la France)*

*À la rédaction, on note les 2 départs de Pascal Schnaebelé et de Yann Schmitt. Les deux postes sont en COCA.*

*On note par ailleurs le recrutement de Lucie Thiery et la mobilité de Jean-Louis Saintain sur le nouveau BIP de Pontarlier.*

*On constate également l'arrivée de Jean-Christophe Galeazzi à Besançon.*

*À l'encadrement technique, on constate l'arrivée d'Anne Laure Tuillon sur le poste qui était en COCA (suite au départ d'Éric Brochard à l'encadrement technique).*

*Chez les OPS, on note aussi l'arrivée de Pierre Mayayo (ancien alternant)*

Il est précisé que les reconversions de deux monteurs (Alexandre Baudrand et Eric Debief) ont été confirmées pour des postes de JRI.

## **5/ ANTENNE D'ALSACE**

Globalement, l'antenne compte 140 postes au 1er mars 2017, contre 148 au 1er juillet 2016.

Les 8 postes qui « disparaissent » :

- 1 DRA
- 1 des 2 postes d'OPS vacants
- les 3 postes de communication : 2 sont transférés à la nouvelle DR Grand Est, et le 3ème, celui de Thierry Beck (nommé délégué communication à Lille) est supprimé
- le transfert à la DR « Grand Est » des 5 postes « TVR »
- auquel il faut ajouter la réintégration sur l'antenne d'Alsace de 2 postes IMG (qui étaient préalablement au sein du « pôle Nord-Est »).

[En annexe de la réunion, voici le détail des évolutions depuis la tenue de la dernière commission emploi formation à ce sujet...](#)

*Plusieurs postes d'encadrement sont en comité mobilité :*

- rédacteur en chef (suite à la nomination de Françoise Erb à la DR de Grand Est)
- 1 rédacteur en chef adjoint (suite à la nomination de Fanny Klippel à la DR de Grand Est)

*Un autre poste de rédacteur en chef adjoint a, lui, été pourvu par la nomination de Danièle Léonard (suite à la nomination de John Reichenbach à Amiens).*

*À ajouter : le décès de Francis Baerst, qui est remplacé par Régine Mielle Willhem (nommée suite à la consultation lancée le 23 juin 2016).*

*Et aussi la présence de Marc Chanel dans l'encadrement, alors que le poste de web est en comité mobilité.*

*En comité mobilité aussi se trouve le poste d'organisateur d'activité (préalablement occupé par Romain Gueugnon, nommé chef de centre à Reims).*

*Dans l'encadrement technique, on note qu'Olivier Robert remplace Francis Blaineau, (parti à Dijon). Olivier Robert est remplacé par Benjamin Xae, ancien vidéo promu, dont le poste devient vacant.*

*À l'IMG, il est procédé à la nomination en Alsace de Nora Hoffstetter + le retour d'un poste vacant (redéployés du pôle).*

*Chez les électros, on note la vacance du poste occupé par Marcel Nguyen (parti en retraite).*

*Au montage, on note la démission de Myriam Heyer et de G Levi (parti en retraite) et l'arrivée de S Teissier Chaudlin (venu d'Orléans), sur le poste de M Heyer.*

*Chez les OPS, on note le départ de Marie-Pierre Heitz-Landaret (partie en retraite) et le recrutement de Julien Rigaud.*

*Enfin, nous constatons aussi la suppression d'un poste vacant : ne reste plus qu'un poste en COCA...et il n'y aurait alors que 8 postes d'OPS, contre 9.*

**La commission pose cette question** concernant l'Alsace : pourquoi la suppression d'un poste vacant chez les OPS ? La direction précise qu'elle a « analysé par rapport à l'activité, et qu'il n'est pas paru pertinent de le conserver ; et que cette écriture va libérer de la place pour de l'ETP non permanent ».

Pour être précis, le dernier poste restant vacant est celui qui préalablement occupé par Marie-Pierre Heitz.

**Autre question** : par rapport à la fonction vacante de chef info web, et de la présence dans l'encadrement de Marc Chanel...

La direction précise que Marc Chanel qui était le pilote web d'Alsace (poste supprimé) n'a pas souhaité poursuivre sur le nouveau poste de chef info web...et qui va donc exercer comme « responsable d'édition », avec un apport sur le web. Et qu'il va donc, conformément à son contrat de travail, exercer comme « responsable d'édition » et contributeur sur le web.

**La commission** prolonge la réflexion sur les autres postes à la rédaction.

Tout d'abord, le poste laissé par Danièle Léonard est redéployé pour permettre la création du nouveau poste de chef info web.

Quant au poste laissé par Régine Mielle Willhem à la rédaction, il restera vacant afin de permettre l'accueil d'alternants du CUEJ, dialectophones.

Les élus interrogent : comment la direction comblera-t-elle la perte de ces postes ? La direction précise que le planning permet l'activité, et qu'il fallait trouver une solution pour le poste web, par rapport à un problème qui ne se posait ni en Lorraine, ni en Champagne-Ardenne (puisque les ex pilotes web sont devenus chefs info web). Elle ajoute enfin qu'il existait un sureffectif diagnostiqué à la rédaction alsacienne. Les élus ne partagent pas ce diagnostic sur le sureffectif, soulevant que plusieurs journalistes sont sur Rund Um ou sur une émission culinaire hebdomadaire

## **6/ ANTENNE DE LORRAINE**

Globalement, l'antenne compte 130 postes au 1er mars 2017, contre 138 au 1er juillet 2016.

Les 8 postes qui « disparaissent » :

- 1 DRA
- disparition du "poste vacant" au service des moyens généraux (qui passe de 7 à 6 postes)
- disparition du "poste vacant" chez les OPS (qui passent de 8 à 7)
- la rédaction passe de 53 à 52 postes, du fait du départ en retraite de Jean Baudin (et de la fin du surnombre en raison de la présence de son remplaçant dès le 1/07/2016)
- transfert à la DR « Grand Est » du poste (vacant) d'éditeur web et des 3 postes de la communication
- à ajouter aussi, même si c'est sans effet par rapport à l'organigramme en date du 1/07/2016 : la disparition du libellé "équipe programme" (avec 0 poste affecté), et le poste de la 5ème documentaliste (qui ne figurait pas sur l'organigramme au 1/07/16)

[En annexe de la réunion, voici le détail des évolutions depuis la tenue de la dernière commission emploi formation à ce sujet...](#)

*Nous notons la nomination d'Alexandre Ledoux-Petit à l'encadrement technique. Son poste de vidéo a été pourvu, avec le recrutement de Jean-Yves Philippe.*

*À l'unité administrative et assistanat, le poste de Sophie Bartholme est vacant depuis sa reconversion comme gestionnaire d'antenne, achevée le 1<sup>er</sup> mars.*

*À la rédaction, deux postes seront en COCA après le départ en retraite d'Evelyne Billot et la nomination de Jean-Philippe Tranvouez à Bourges.*

*Par ailleurs, on note la mobilité de Céline Tognazzi de Metz à Nancy (sur le poste libéré par Mathieu Morel, nommé à Dijon). Le poste qu'elle occupait à Metz a été pourvu par le recrutement de Fabrice Rosaci en date du 1<sup>er</sup> mars.*

*À noter aussi, la mobilité de Jean-Christophe Panek sur le poste nancéien créé suite au souhait de redéployer le 5<sup>ème</sup> poste de documentaliste. Son poste à Metz est vacant.*

*On note la mobilité de Christophe Gomond à Sarreguemines, sur le poste libéré par Florence Grandon (partie à Strasbourg). Son poste à Metz a été pourvu par la mobilité de Matthieu Mercier, lui-même remplacé à Nancy avec la nomination de Stéphane Robert (venu de Bourgogne).*

*On note aussi le recrutement de Sébastien Rock à Sarreguemines, sur le poste de JRI libéré par la mobilité de Benoit Bour à Nancy.*

**La commission** évoque tout d'abord le poste supprimé **d'assistant logistique à l'IMG**, préalablement occupé par Frédéric Marchand.

La direction précise que l'organisation du service le permet, avec, en cas de besoin, un recours à des prestataires extérieurs. Elle ajoute que ce poste a permis la nomination de Laetitia Lebretec à Franceinfo, et ne pas supprimer le poste de gestionnaire d'antenne qu'elle occupait auparavant.

**Seconde question**, concernant la suppression du **poste d'OPS** : la direction a estimé qu'il n'y avait pas justification d'un recours à un permanent, et qu'elle préférerait donc disposer de masse salariale pour du recours à des non permanents en cas de besoin.

Les élus soulèvent le problème de la situation particulière d'un OPS de la Filière, avec une restriction médicale, et qui apporte son concours à l'antenne. En l'état, il ne peut donc plus être candidat sur ce poste, et libérer le sien à la Filière.

Pour la direction, le problème est que le besoin à l'antenne n'est pas celui d'un poste complet...sinon, cette solution aurait déjà été actée depuis longtemps.

**La commission** a ensuite fait 1 point global sur les **3 postes de rédacteurs à Metz**.

- **Le premier**, libéré par Céline Tognazzi, a donc été celui du recrutement de Fabrice Rosaci il y a quelques jours.
- **Le second**, libéré par Jean-Christophe Panek, est réservé pour Catherine Reggianini à l'issue de sa reconversion, et apparaît dans l'organigramme en « poste vacant ».

A ce sujet, les élus questionnent la direction sur la façon dont le remplacement de Catherine Reggianini est assuré pendant sa formation. La direction précise que l'une des deux assistantes aptes à assurer ce remplacement lui a déclaré « *pouvoir assurer ce remplacement en télétravail depuis Nancy* », et que ce mode pouvait convenir au rédacteur en chef adjoint en charge de Metz.

Les élus soulèvent le cas particulier du vendredi, qui nécessite du présentiel, notamment pour les tickets restaurants et les plannings de voitures. La direction répond que le rédacteur en chef adjoint « *en fait son affaire* », s'il n'y a pas de recours aux CDD.

Les élus posent donc cette question : ne restera-t-il pas du travail en retard le lundi matin, notamment par rapport à ces deux sujets ? Réponse de la direction : « *normalement non !* ».

- **Quant au troisième poste**, il existe effectivement le projet selon lequel Grégory Boileau pourrait faire l'objet d'une mobilité sur le poste laissé par Evelyne Billot suite à son départ à la retraite. Son poste à Metz se retrouverait alors vacant...

**Dernier sujet lorrain**, le 5<sup>ème</sup> poste de **documentaliste**, suite à la mobilité de Carole Fournier...

La direction précise que le travail engagé se poursuit, et qu'il est acté que le fonctionnement à 4 se révèle suffisant, avec des renforts en CDD si besoin.

Concernant les congés à venir, il est précisé que ceux-ci doivent être accordés avec le seul recours aux effectifs permanents (contrairement à ceux de 2016, qui avaient été accordés avant que l'on sache que la 5<sup>ème</sup> documentaliste allait partir).

Les élus ont demandé qui décidait et qui arbitrait sur ces questions de recours aux CDD. La direction répond qu'il s'agit de la DRH, et que « *les règles n'ont jamais changé concernant les absences prévisibles* ».

Enfin, la direction précise qu'elle ne connaît pas encore le calendrier concernant l'achèvement des travaux avec l'ANACT.

## **7/ ANTENNE DE CHAMPAGNE ARDENNE**

Globalement, l'antenne compte 96 postes au 1er mars 2017, contre 101 au 1er juillet 2016.

Les 5 postes qui « disparaissent » :

- 1 DRA

- disparition du poste "reportage" (suite au départ de Patrice Crochard) pour le redéployer et permettre la création d'un poste de « responsable IMG à Reims ; à ce sujet, il est précisé que ce poste de responsable IMG n'existait pas auparavant à Reims, et que la nouvelle organisation prévoyait ce poste dans chaque antenne

- transfert à la DR « Grand Est » des postes "éditeur web" (en COCA), "équipe programme" (Laetitia Lecorney) et communication (Carine Zélie).

On note par ailleurs le passage de 8 vidéos à 7, mais l'équipe "encadrement technique" passe de 4 à 5 postes, et l'équipe IMG de 2 à 3 postes.

[En annexe de la réunion, voici le détail des évolutions depuis la tenue de la dernière commission emploi formation à ce sujet...](#)

*Nous notons tout d'abord la nomination d'Arnaud Malingre comme rédacteur en chef (à la place de Guérolé Seiler, parti à Nantes).*

*On note aussi un poste de rédacteur en chef adjoint en comité mobilité, suite à la mobilité de Baziz Djaouti en Bourgogne.*

*Romain Gueugnon est le nouveau chef de centre depuis le départ de Laurent Lemaire, et un poste à l'encadrement technique est en comité mobilité, depuis la nomination de Thierry Gallot à l'IMG.*

*On note par ailleurs la nomination de Sylvain St Paul, ex vidéo, à l'encadrement technique.*

*Chez les techniciens vidéo, les postes de Sylvain St Paul, mais aussi de Séverine Meignan (nommée à Lille) sont libérés, mais un seul des deux postes apparaît en COCA.*

*Au niveau des monteurs, le poste d'Hervé Calmon est libéré depuis son départ à la retraite. On note, depuis, le recrutement d'Aurore Scherschell.*

*Chez les OPS, parmi les 7 postes, un est toujours en COCA, et on note l'arrivée d'Etienne Guillet (d'où ?).*

*À la rédaction, on note enfin la mobilité d'Ali Benbournane à l'antenne Nord Pas-de-Calais. Son poste au BIP de Charleville-Mézières est donc vacant.*

**La commission** évoque tout d'abord la situation **des vidéos**. La direction précise qu'il s'agit de postes qui sont difficiles à pourvoir. Elle précise en suite qu'elle estime que « ça passe » avec 7 personnes, avec remplacement de celui qui est en « longue maladie ».

Les élus soulèvent la surtension régnant dans ce service, et la difficulté par exemple pour un élu DP à pouvoir se libérer pour exercer son mandat. Les élus posent la question de l'alternance, comme pour les OPS (dont certains ne « sortent » plus).

La direction salue l'intérêt de la suggestion, et invite à ce qu'elle soit proposée au chef de centre.

**Sur la disparition du poste à l'assistantat** qui était occupé par Martine Planchon, partie à la retraite, la direction rappelle que lorsqu'un poste est vacant, et qu'il n'y a pas de CDD sur une durée supérieure à 6 mois, le poste est reversé à la masse salariale des non permanents.

**Autre question** : Pourquoi **3 postes** au BIP de **Charleville**, et **4** à celui de **Troyes** (alors que les situations ne sont pas simples à Troyes et Chaumont) ? De plus, le BIP de Chaumont est souvent inoccupé (rédacteur souvent en présentation à Reims le week-end et JRI en vivier d'encadrement).

La direction explique que les 3 postes à Charleville « étaient liés au fait que l'un des 3 était souvent à Reims en présentation ; le poste est en consultation suite à la mobilité dudit rédacteur ». Quant au BIP de Troyes, le poste de JRI libéré suite à une

rupture conventionnelle sera examiné au prochain COCA. Et elle invite les élus à se rapprocher du rédacteur en chef pour évoquer les problèmes de couverture du territoire « sud Champagne ».

## **8/ LES 3 DIRECTIONS RÉGIONALES DES HAUTS DE FRANCE, BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET GRAND EST**

On trouve un total de 81 postes dans les 3 nouvelles directions. La plupart étaient auparavant dans les organigrammes des antennes, ou au sein de l'ancien pôle Nord-Est.

Sont nouveaux les postes suivants :

- les 3 directeurs régionaux
- les 3 délégués aux antennes
- les 3 délégués numériques
- les 3 administrateurs de production
- les 3 délégués communication
- et 2 conseillers de programmes (pour le Grand Est et les Hauts de France)

Les autres postes sont donc des transferts. Plus précisément :

- 3 assistantes de DR (1 à Strasbourg et 2 à Lille)
- 3 + 4 + 6 postes "communication"
- 4 + 3 + 5 postes "atelier production" (anciennement ceux de la coordination éditoriale + 2 gestionnaires d'antenne en Bourgogne Franche-Comté)
- 2 + 4 gestionnaires d'antenne (Hauts de France, et Grand Est)
- 3 + 2 + 3 postes "éditeurs web"
- 6 + 7 + 9 postes « équipes programmes »

Une création tout de même, au sein des « équipes programmes », on note néanmoins la création d'un poste de « rédacteur en chef chargé du transfrontalier ».

*Dans le détail, les nouveaux postes ont donc fait l'objet de ces nominations : transfrontalier*

- DR : Marie-Thérèse Montalto, Didier Cagny et Patrice Schumacher
- DAP : Fanny Klipfel, Jean-Pierre Stucky et Bruno le Dref
- DN : Stéphane Pessin, Stéphane Mazzorato et Pascale Pfister
- AP : poste vacant, Max Vanacker et Sandra Bockel
- DC : Delphine Lenormand, Thierry Beck et un poste vacant
- Conseillers de programmes : Marina Zigiotti, et Claude Tronel
- Rédactrice en chef chargé du transfrontalier : Françoise Erb

## **9/ LES FONCTIONS RH ET FINANCES**

Dans le Nord-Est, il s'agit des mêmes équipes, avec les mêmes personnels, mais des fonctions et des organigrammes qui ont évolué.

Au niveau RH, nous retiendrons notamment une plus grande séparation des services "paye", placés sous la responsabilité de Cécile Bey, elle-même sous la responsabilité de Fabien Amet.

Nous retiendrons aussi l'existence de 2 postes vacants : un en Bourgogne Franche-Comté, et l'autre dans les Hauts de France.

De même, pour le service "développement RH", Claire Joumier pour le Nord-Est, se trouve désormais sous la responsabilité de Laetitia Nacieri.

Même logique du côté des Finances... Les mêmes personnes se trouvent désormais avec des organigrammes qui ont évolué : ils croisent des responsabilités « territoriales » et des spécialités.

Ainsi, Nadine Mougél est responsable du Grand Est, ainsi que de la gestion de tout le Nord-Est. Elle est donc secondée par :

- Carine Bosvy est désormais responsable de Bourgogne Franche-Comté, ainsi que de la responsabilité "contrôle de gestion" sur le Nord-Est.
- Et Jean-Pierre Loison est quant à lui responsable des Hauts de France, ainsi que responsable "administration et comptabilité".

Les équipes restent les mêmes qu'en 2016.

Nous constatons l'existence de deux postes vacants : un sur la fonction "contrôle de gestion" et un sur la fonction "administration et comptabilité".

La direction nous précise que le poste « contrôle de gestion » est occupé par un non permanent, en cours de CDD.

Quant au poste « administration et comptabilité », celui-ci est occupé à 50% par Caroline Orlandi, affectée au réseau, car elle y travaille aussi à 50% (à l'organisation d'activité à Besançon). Il y a donc refacturation du réseau à la finance. Et ce poste n'est donc pas amené à évoluer.

Pour la commission « emploi formation », la présidente  
Carole Herbin

Pour la commission « économie et structure », le président  
Bruno Demange